

POUR PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE DANS LES LANDES AFFECTEZ VOTRE SOLDE ICI



**Affecter le Solde de votre Taxe d'Apprentissage, via SOLTéA
permettra de favoriser le développement
de l'apprentissage dans les Landes!**
(<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public>)



**Pour affecter à la CCI des Landes reportez
le n° de Siret 184 000 024 00010**

POINT ORIENTATION APPRENTISSAGE

Le Point Orientation Apprentissage de la CCI des Landes est éligible à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage au titre de ses actions d'accompagnement des jeunes dans la découverte des métiers, de leur orientation et de leur insertion professionnelle

Point OA - CCI des Landes

293 avenue du Maréchal Foch – 40 000 Mont-de-Marsan
T. 05 58 05 44 53 – anne.juzan@landes.cci.fr
Siret : 184 000 024 00010



**Pour affecter à l'ESDL reportez
le Code UAI 0401072Y**

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DESIGN DES LANDES

L'École Supérieure de Design des Landes (ESDL)

est éligible à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage au titre de sa formation Diplôme de design de niveau master.

ESDL

236 avenue de Canenx – 40000 Mont-de-Marsan
T. 05 58 51 89 21 - yoan.salomon@campuslandes.com
Siret : 817 439 292 00019

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Anne JUZAN au 05.58.05.44.53

ou

par mail anne.juzan@landes.cci.fr